



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN

Fédération
Syndicale
Unitaire

Haut-Rhin

ENSEIGNEMENT

ÉDUCATION

RECHERCHE

CULTURE

FORMATION

INSERTION

Communiqué de presse FSU

« Enterrement de 1ère classe des CHSCT avant leur disparition programmée par la loi dit de transformation de la fonction publique ou le dialogue social dans l'éducation nationale dans le Haut-Rhin. »

Les représentants FSU des personnels du CHSCT 68 de l'éducation nationale ont refusé de siéger au CHSCT du jeudi 19 décembre 2019.

Les raisons de ce boycott sont plurielles :

- le CHSCT doit réaliser régulièrement plusieurs visites dans les services de l'éducation nationale.

Cette année, 5 visites avaient été programmées, aucune des 5 n'est à ce jour réalisée et nous ne savons pas quand elles deviendront réalité.

- Travail empêché : les représentants des personnels ne peuvent que constater les freins puissants à leur travail : fiches des registres santé sécurité au travail qui ne remontent pas, réponses aux avis tardives et minimalistes, documents et guides ressources non diffusés aux personnels ou difficiles d'accès, etc.

Le temps du CHSCT est beaucoup trop long. **Est-il normal de mettre plus d'un an à apporter une réponse à des collègues en souffrance ?**

Aujourd'hui, c'est le report unilatéral d'une visite d'un lycée professionnel qui fait déborder le vase ! Cette visite était prévue, programmée depuis le mois de juin suite à des remontées inquiétantes de la part des personnels de l'établissement. On nous impose d'attendre le mois de mai (si cette visite a réellement lieu).

L'éducation nationale aurait-elle quelque-chose à cacher au point que le CHSCT ne pourrait s'y rendre rapidement pour constater la situation ?

Au-delà des problématiques de calendrier, les représentants des personnels au CHSCT ne peuvent accepter qu'un chef d'établissement impose son calendrier alors qu'ils sont censés pouvoir travailler de façon neutre et indépendante.

Les représentants FSU des personnels souhaitent pouvoir être entendus pour améliorer concrètement les conditions de travail dans l'éducation nationale dans le Haut-Rhin.

COLMAR, le 19 décembre 2019